

Communiqué de presse



Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, soutient les médias citoyens et annonce un appel à projets de 1M €.

Les médias de proximité et les médias citoyens sont des acteurs essentiels de la démocratie. Ils informent au plus près des réalités quotidiennes. Ils explorent de nouvelles formes éditoriales. Ils portent la parole des habitants et la font entendre. Ils œuvrent dans les territoires et donnent tout son sens au principe du « vivre ensemble ».

Malgré le savoir faire et l'engagement de celles et ceux qui consacrent toute leur énergie à les faire vivre, aucun de ces médias ne pourrait exister sans un soutien public déterminé.

Convaincue de la nécessité de leur développement dans tous les territoires, mais aussi pour leur permettre d'être toujours plus reconnus en tant que médias à part entière, Fleur Pellerin a décidé de lancer un appel à projets exceptionnel auprès de tous les acteurs concernés.

Fleur Pellerin a réuni une trentaine de ces médias citoyens le mardi 14 avril 2015 pour leur présenter les détails de cet appel à projets et pour définir avec eux les bases d'un dialogue régulier avec le ministère de la Culture et de la Communication. Doté de 1 million d'euros, il doit permettre de soutenir toutes les initiatives éditoriales ou numériques qui pourront rapprocher ces médias des nouvelles attentes de leurs publics ; de favoriser la production d'une information de qualité ; de faire participer les habitants à la production de leurs programmes ; de favoriser les coopérations entre les médias associatifs et les médias locaux traditionnels, France Bleu, France 3 ou la presse écrite régionale. Cet appel à projets doit enfin permettre au plus large public de se familiariser avec la pratique journalistique et participer ainsi à l'éducation à l'information et à la liberté d'expression, que Fleur Pellerin souhaite qu'elles soient accessibles à tous.

Au-delà de cette aide sans précédent qui sera disponible dès cet été, Fleur Pellerin a dit sa volonté de mettre en place un dispositif de soutien pérenne en prenant modèle sur le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) qui permet depuis plus de trente ans à près de 650 radios associatives de faire un formidable travail sur tout le territoire. « Je souhaite que ce fonds soit élargi à tous ceux qui travaillent sur d'autres supports, web, TV, presse écrite, réseaux sociaux. C'est à la fois une question de pluralisme et de constitution d'un vivier d'innovations éditoriales. En cette période où les messages de haine se répandent sur la toile c'est aussi, j'en suis convaincue, une façon de lutter efficacement, grâce aux meilleurs outils de la démocratie, contre le populisme numérique. »

Paris, le 14 avril 2015

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>